

# Commune DAMPIERRE-SOUS-BROU

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt le Mardi 28 Janvier à 20 Heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 22 Janvier 2020, s'est réuni à la Mairie en séance publique,  
Sous la présidence de M. le Maire, M. ANTHOINE Roland.

PRESENTS : MM HÉLION Daniel, LEVERD Tony, BELFORT Jean-Claude, BRAULT André, BRUNEAU Jérôme, LANGLAIS Philippe, SAILLARD Jean Pierre.

Etaient Absents : M. GAUDICHAU Alain a donné pouvoir à M. LEVERD Tony. Mme GISKA Céline a donné pouvoir à M. BRAULT. Mme VAMBRE Adeline et M. LEBARON Frédéric.

Formant la majorité des membres en exercice.  
Secrétaire de séance : M. BELFORT Jean-Claude.

LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE.  
Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et signe le registre.

## ORDRE DU JOUR

### **- Convention de participation aux charges de fonctionnement des écoles faisant suite à la reprise de compétence scolaire depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir une convention de participation aux charges de fonctionnement des écoles, entre les Communes concernées par la reprise de la compétence scolaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, afin que chaque commune de scolarisation puisse, recevoir, chaque année, les recettes qui lui sont dues par les autres Communes de résidence ou de scolarisation.

Comme le stipule la Convention, le montant sera en fonction du nombre d'élèves scolarisés au premier jour de scolarité de l'année civile.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune de Dampierre-sous-Brou signe cette convention.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, d'approuver les principes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

## **Questions diverses-Information**

-Syndicat mixte de l'Ozanne : Composition du comité syndical au 1<sup>er</sup> janvier 2020, concernant Dampierre-sous-brou, représentation par 1 titulaire et 1 suppléant : M. ANTHOINE Roland, titulaire et M. LEVERD Tony, suppléant sont désignés.

-Projet éolien de la Vallée de la Thironne :  
L'enquête publique vient de se clore. Il y aurait 57 % d'opposants au projet.

-Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sur investissement 2018 : récupération TVA à 16,404% sur les dépenses concernées.

Budget principal investissement : 1.172,43 €

Budget principal entretien : 290,58 €

Budget Assainissement investissement : 4.973,80 €

-SICTOM BBI : Comme chaque année, une collecte ponctuelle de pneus usagés des particuliers est programmée.

Cette collecte est réservée aux particuliers habitant sur le territoire du SICTOM BBI et aura lieu dans les déchèteries de Brou, Bonneval et Illiers-Combray du 20 janvier au 22 février 2020. 4 pneus par foyer.

-Cout de l'école d'Unverre en 2018.

Investissement : 39.000€

Fonctionnement : 125.000€

Ce qui correspond pour 136 élèves, en investissement : 286€/élève/an et en fonctionnement : 915€/élève/an

-Assurance SMACL : virement d'un montant de 754.84€, suite au dégât des eaux dans la salle de Conseil Municipal provoqué par une fuite d'eau dans le logement au –dessus de la mairie.

-Sonde cuve fuel fonctionne mal, à revoir avec le fournisseur (entreprise Ferré-Dupin), pour information commande de 2500 l de fuel.

-SPANC à la CdC du Grand Châteaudun : une redevance forfaitaire d'assainissement non collectif est fixée à 21,45€.

-Entreprise CEGELEC prévenue pour un dysfonctionnement de l'armoire électrique près du monument aux morts et du lampadaire entre la mairie et l'église.

-Colis des Aînés Noël 2019 : Remerciements pour le colis de Noël très bien garni.

-Population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 469 hbts population totale.

Séance levée à 22H10.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le LUNDI 2 MARS 2020 à 20 H.